

Publié le 15 septembre 2008

SR21, pour une politique régionale DD à La Réunion

L'île de La Réunion a l'ambition d'être ou de devenir une île verte, un exemple en matière d'environnement. Le Conseil régional de la Réunion, principal actionnaire, a créé en 2002 la Sem SR21 afin de suivre sa politique en matière de développement durable. Cette société d'économie mixte a, entre autres, la responsabilité de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la communication du futur Tram-Train. Il est attendu pour 2013.



Sur une île en perpétuelle croissance, qui s'apprête à accueillir le million d'habitants en 2030, la SR21 met en œuvre la politique régionale en matière de développement durable (PRDD). Son président directeur général, Pierre Vergès, veut que « La Réunion [soit] un laboratoire de développement durable ». Cette société d'économie mixte a participé à l'élaboration du programme Gerri 2030*. Elle a, par ailleurs, en charge la construction de lycées, la plupart en haute qualité environnementale comme le dernier à Saint-Paul et en 2010, celui de Saint-Benoît. Elle va aider à la construction de la Maison des civilisations, chère à la Réunion des cultures. La SR21 va également faire revivre le « ti-train ». Disparu dans les années 60, il revient sous une autre forme, le Tram-Train. Les projets ne manquent pas.

Trop de voitures (22 000 immatriculations annuelles, c'est plus que de naissances), trop d'embouteillages, et pas assez d'infrastructures de transports en commun ont fait naître le besoin d'un train ou d'un tramway. A La Réunion, les deux seront dans quelques années combinés grâce au Tram-Train qui roulera comme un tramway en ville et à la vitesse d'un train en dehors. Les travaux du 1er tronçon de 45 km dont 12,5 de tunnels, avec 26 stations reliant Sainte-Marie (Nord-Est de l'île) à Saint-Paul (Ouest), soit un bassin de population de 360 000 habitants commenceront en 2009 pour se terminer début 2014. Des extensions Sud jusqu'à Saint-Joseph et Est vers Saint-Benoît sont ensuite prévues. Sur 150 km au total, 120 stations seront créées pour satisfaire au mieux les

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



utilisateurs et désengorger les routes de l'île. La facture prévisionnelle des premiers 45 kilomètres entre Sainte-Marie et Saint-Paul s'élève à 1,365 milliard d'€ dont un tiers sera assuré par l'Etat (435 millions d'€).

Durant les deux dernières années, 6 000 écoliers ont été sensibilisés au futur mode de transport. En septembre 2007, le club Tram-Train a été créé afin que la population s'approprie le projet. 700 membres participent à la consultation sur trois thématiques, économie-finance, commerce-urbanisme et culture. Un défi exceptionnel : Région, Département, deux communautés d'agglomération, huit communes pour organiser une intermodalité exemplaire. La modification physiologique de l'île concourra alors au changement comportemental de ses habitants.

*Gerri 2030 : programme de développement durable à la Réunion

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2